Le PV de stationnement bientôt à 35 euros ?

07/03/2013 à 9h03

Les contraventions pourraient passer de 17 euros aujourd'hui à 30 voire 35 euros.

Intervenant ce mercredi sur le Grand Paris, le premier ministre Jean-Marc Ayrault, a indiqué que le gouvernement allait «étudier la hausse des amendes forfaitaires de stationnement au bénéfice des autorités organisatrices de transport». En clair, pour Me Jean-Baptiste Le Dall, spécialiste du droit de l'automobile, «on s'acheminerait vers la dépénalisation du stationnement pour un tarif à la carte selon les villes». On évoque ainsi une sanction qui passerait de 17 euros aujourd'hui à 30 voire 35 euros.

> *Ce projet intéresse forcément les collectivités locales qui bénéficient d'une partie du produit des amendes. En aggravant le tarif de la sanction, elles seront ainsi assurées de ressources plus juteuses.*

Une perspective qui suscite la colère de Me Le Dall. «On s'en prend encore aux automobilistes», s'insurge-t-il en décrivant «la machine infernale qui va se mettre en route».
«Les villes auront un intérêt évident à verbaliser. Les amendes vont pleuvoir et à ce prix-là, les contrevenants ne prendront plus le risque de ne pas payer», dit-il en s'interrogeant sur les suites d'une telle mesure. «Si l'on quitte la sphère judiciaire, comment fera-t-on pour contester ses amendes?»[…]
Le Figaro